

C(2026) 6141 final

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 16 septembre 2026

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 16 septembre 2026

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

DÉCISION (UE) /... DE LA COMMISSION du 8.9.2026 portant nomination de deux membres du comité de personnalités éminentes indépendantes institué par l'article 16 du règlement (UE, Euratom) 2025/2445 du Parlement européen et du Conseil relatif au statut et au financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes